



Titre du poste : Moniteur de Tennis

Il est détenteur d'une qualification professionnelle lui permettant d'enseigner le tennis et ses disciplines associées dans le cadre d'un contrat de travail.

Il est à jour de sa carte professionnelle, qu'il devra justifier à l'employeur dès son embauche et à chaque renouvellement.

Mission :

Assister le Responsable pédagogique dans l'enseignement du tennis et la gestion des activités liées au tennis au sein du club ou de l'école de tennis.

Responsabilités :

1. Ecole de tennis : Assister le moniteur principal lors des cours de tennis en fournissant un soutien pédagogique, en organisant des exercices pratiques.
2. Encadrement des élèves : Superviser les élèves pendant les sessions d'entraînement, en veillant à ce qu'ils respectent les règles et les normes de sécurité.
3. Planification des leçons : Collaborer avec le moniteur principal pour développer des plans de leçon, des programmes d'entraînement et des activités spécifiques pour les élèves de différents niveaux.
4. Maintenance des équipements : S'assurer que les équipements de tennis sont en bon état de fonctionnement et signaler les problèmes ou les besoins de réparation.
5. Accueil et conseil aux membres : Accueillir les membres, répondre à leurs questions et fournir des conseils sur les cours et les programmes disponibles.
6. Il est garant des consignes en vigueur (législation, sécurité).
7. Il est force de proposition (équipes jeunes, lors des réunions pédagogiques, animations).

Sécurité :

- Assurer la sécurité des élèves.
- Respecter les consignes de sécurité liées aux installations et au matériel.
- Respecter les horaires.
- Tenir le cahier de présence.
- Informer les parents et son responsable hiérarchique en cas d'absence d'élèves mineurs.
- S'assurer du bon état des installations et du matériel, remonter les problèmes.

Compétences requises :

-Excellentes compétences en communication et enseignement.

- Capacité d'adaptation face à la diversité des publics et interlocuteurs.
- Capacité à travailler en équipe.
- Souci du détail et sens de l'organisation.
- Capacité à travailler avec des personnes de tous niveaux d'âge et compétence.

Qualifications :

- Diplôme de moniteur de tennis ou certification équivalente.
- Expérience de travail antérieure dans l'enseignement du tennis est un plus.
- Certificat de secourisme et de RCR serait un avantage.

Déontologie:

- Promouvoir les valeurs de la charte éthique de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts du club.
- Applique la charte de tennis du club.
- Respecter et déployer le projet sportif du club.

Autonomie

- Il propose des évolutions dans les missions qui lui sont confiées. Il organise et met en œuvre son activité.
- Il participe régulièrement à des formations dans le but d'acquérir de nouvelles compétences et de s'adapter à l'évolution de son emploi.
- Il prend part chaque année à un entretien d'évaluation avec son Président et à un entretien professionnel tous les ans avec son Responsable hiérarchique.

Conditions de travail :

Lieu : Parc des sports
Rue des Paules à Fontaine les Dijon TC.

Contrat :

- CDI après période d'essai de 2 mois renouvelable 1 fois.
- 12h par semaine école de tennis sur 33 semaines.
- 2,5 h par semaine entraînements adultes sur 28 semaines.
- Convention collective nationale du sport.
- Statut : Technicien groupe 4.
- Taux horaire selon convention collective sport à définir en fonction de l'expérience.
- Mutuelle.

Contact : philippe.fiore21@gmail.com – Tel. 06.08.40.73.38